



Istituto Italiano di Cultura
Bruxelles

SPECIFICATIONS DU SERVICE OBJET DU MARCHÉ

Dans le cadre de son activité de promotion de la langue et de la culture italiennes, l'Institut Culturel Italien de Bruxelles organise chaque année deux à trois séries de cours de langue et culture auprès de son siège, Rue de Livourne 38, à 1000 Bruxelles.

Pour l'année académique 2021-2022, l'Institut engagera à titre de collaborateurs temporaires :

- des **enseignants** de langue et culture italiennes ;
- 1 **coordinateur** chargé de la gestion des cours ;
- 1 **assistant logistique** chargé de l'accueil des enseignants et des étudiants des cours du soir et du samedi ;

L'année passée l'Institut a engagé 15 enseignants, pour un total de 2212 heures, 1 coordinateur de cours de langue pour un total de 1040 heures et 1 assistant logistique pour un total de 600 heures.

Le total des heures indiqué ci-dessus ne constitue pas un nombre d'heures garanti. Le nombre d'heures total pour chacune de fonction sera établi sur la base de cours qui seront activés à chaque quadrimestre.

Dans le cas d'une impossibilité d'organiser les cours, en tout ou en partie, auprès de l'Institut pour les mesures anti-COVID, ceux-ci devront pouvoir être assurés à distance à savoir au moyen de plateformes de conversation et didactique en ligne.

Le Soumissionnaire devra répondre aux conditions de participation décrites ci-dessous, sous peine d'exclusion :

1. **Choix du personnel.** Comme l'Institut souhaite choisir le personnel collaborateur, le Soumissionnaire pourra éventuellement proposer des candidats mais ne pourra pas en imposer.
2. **Tarifs.** Les montants du salaire brut pour le travailleur ne pourront pas être inférieurs à :
 - a. 25,00 €/h pour les enseignants ;
 - b. 14,00 €/h pour le coordinateur de cours de langue ;
 - c. 11,50 €/h pour l'assistant logistique ;
3. **Remboursements.** L'Institut souhaite également que les collaborateurs puissent profiter d'un remboursement des frais de déplacement, ainsi que des frais de bureau pour les enseignants qui exécutent une partie de leur travail depuis leur domicile¹ et pour le personnel administratif en télétravail.
4. **Écochèques.** L'Institut souhaite également que les collaborateurs du personnel administratif perçoivent des écochèques, dont l'allocation devra être calculée sur base des heures de travail prestées.

¹ Également en temps normal càd hors confinement



Istituto Italiano di Cultura
Bruxelles

L'offre économique (Enveloppe B) devra inclure, sous peine d'exclusion :

1. L'Annexe 5 dûment complétée avec le prix HTVA par fonction.
2. Une simulation avec **un montant facturé de 600€** avec précompte à **11,11%** et **sans compter le remboursement de frais** - avec les plus d'informations possible sur le montant des différentes composantes du montant total (charges salariales, ONSS, pécules) mais au minimum :
 - Commission pour le Soumissionnaire ;
 - Salaire brut pour le travailleur ;
 - Charges salariales ;

Critère d'adjudication du service :

L'adjudication sera effectuée selon le critère du prix le plus bas. À cette fin, la Commission adjudicatrice procédera à l'analyse des offres parvenues en attribuant un score à chaque fonction évaluée selon la grille ci-dessous :

Critère : Prix le plus bas	Fonction	Score maximum
Prix/h HTVA tous remboursements compris (voir points 3 et 4 Annexe 2)	1) Enseignant	60 points
	2) Coordinateur des cours	20 points
	3) Assistant logistique	20 points
	Score total	100 points

Les points pour chaque fonction seront attribués selon la formule suivante :

$$PEf_i = PEf_{i\max} * \frac{Pf_{i\min}}{Pf_{i0}}$$

- Pf_{i0} = prix de l'offre du Soumissionnaire « o » pour la fonction i
- $PEf_{i\max}$ = nombre maximum de points à attribuer pour la fonction i
- $Pf_{i\min}$ = prix le plus bas parmi les offres reçues pour la fonction i
- f_i = fonction 1, 2 ou 3

La somme des points pour chaque fonction donnera le score définitif pour l'adjudication du contrat :

$$\text{Score définitif} = (PEf_1 + PEf_2 + PEf_3)$$